

**Réunion multipartite du Forum politique pour le développement – Moyen-Orient et voisinage Sud  
(Jordanie, 3-4 octobre 2017)**

Conclusions et recommandations :

1. La situation politique, sociale et économique de la région reflète un nombre croissant de préoccupations qui requièrent une attention particulière : inégalités, pauvreté, chômage, exclusion sociale et aggravation de l'instabilité politique interne et transfrontalière. Le dialogue est plus important que jamais.  
**Recommandation :** i) Adopter des politiques nationales axées sur la résolution de problèmes, incluant des stratégies et des plans appropriés résultant des dialogues et de la relation de confiance instaurée entre les gouvernements nationaux, les OSC et les AL. ii) Développer des outils adéquats pour suivre les progrès accomplis concernant la réalisation des objectifs communs.
2. Les problèmes de corruption et d'abus de pouvoir sont endémiques dans la région. Ils contribuent à miner la confiance du public et à affaiblir le développement économique et social. De nombreux autres pays ont encouragé cette situation et en ont profité aggravant ainsi les difficultés de la région.  
**Recommandation :** L'Union européenne et ses États membres doivent soutenir des réformes adéquates et s'engager à renforcer la démocratie, la participation et l'obligation de redevabilité tout en adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme.
3. La société civile est, par définition, un espace extrêmement diversifié où coexistent différentes formes de structures. Bon nombre de ces structures se sont améliorées au cours des dernières décennies : elles ont élaboré des visions afin de relever les principaux défis et fourni des outils pour entreprendre des activités de plaidoyer et induire des changements politiques. Cependant, l'espace civique est affaibli par des mesures prises par les gouvernements, réduisant ainsi la marge de manœuvre des OSC qui constatent un nombre croissant d'actions arbitraires à leur encontre.  
**Recommandation :** œuvrer ensemble pour renforcer la protection de l'espace civique, des défenseurs des droits de l'homme et des différents acteurs sociaux.
4. Des incohérences subsistent en ce qui concerne l'approche de l'UE vis-à-vis des politiques en faveur du développement, notamment en termes de compatibilité avec l'Agenda 2030. L'UE a une approche du développement, basée sur les droits de l'homme et des pratiques en matière de commerce et d'investissement, souvent contraire aux objectifs de développement partagés au niveau international.  
**Recommandation :** Progresser en veillant à la cohérence des politiques et en adoptant des visions fondées sur les droits de l'homme et centrées sur les personnes et en prévoyant un engagement total en faveur d'un partenariat soutenant la réalisation des objectifs de développement durable en tant que priorité commune.
5. L'Agenda 2030 offre un cadre collectif approprié pour créer des passerelles en s'appuyant sur une approche globale dans laquelle tous les objectifs doivent être réalisés et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les OSC, les AL et le secteur privé. Deux ans après l'adoption de cet agenda, les progrès varient considérablement d'une région à l'autre, mais des tendances positives sont observées, notamment en termes de leadership et de renforcement des capacités dans certains pays. Il subsiste néanmoins un écart important entre la théorie et la pratique.  
**Recommandation :** Soutenir les processus nationaux inclusifs tout en renforçant la sensibilisation à l'Agenda 2030 dans la région ainsi que la participation effective et active des OSC et des AL aux débats nationaux et à la mise en œuvre.

6. Malgré l'importance des gouvernements locaux dans la mise en œuvre des objectifs de développement mondiaux, ces derniers continuent de manquer cruellement de ressources pour jouer leur rôle. Les fonds internationaux de développement destinés aux gouvernements locaux représentent environ 2 % et la région ne fait pas exception à cette règle. Parallèlement, la concertation avec les gouvernements locaux reste très limitée.

**Recommandation :** Réaffirmer l'engagement en faveur des partenariats, ainsi que la cohérence entre les principes et les politiques, et accroître le soutien financier pour renforcer l'implication des AL dans la résolution des problèmes et la coordination des solutions à différents niveaux pour relever les défis auxquels la région est confrontée.

7. À la lumière du nouveau paradigme de sécurité et de développement, la notion de *résilience* est redéfinie de sorte à mettre l'accent sur les causes profondes de l'insécurité/instabilité croissante et de la migration, ainsi que sur les moyens de résoudre ensemble ces problèmes. Il est essentiel d'adopter des normes relatives aux droits de l'homme et de consacrer plus de temps à la compréhension des différences entre les territoires et à leurs particularités afin d'éviter la mise en œuvre d'une approche uniforme dans la région.

**Recommandation : i)**Promouvoir une conception fondée sur les principes de droit ainsi que des échanges sur les causes des crises actuelles et des tendances migratoires dans des contextes spécifiques. ii) Appuyer les moyens qui permettront d'y faire face ensemble.

8. L'absence de débouchés (notamment professionnels) est l'une des difficultés communes aux pays de la région. Cela affecte les systèmes sociaux et contribue ainsi à creuser le fossé des inégalités et à renforcer l'exclusion sociale. Les femmes, les personnes handicapées et les jeunes sont particulièrement touchés et nécessitent une attention particulière.

**Recommandation :** Revoir les programmes et les interventions de l'UE ciblant les inégalités sociales et s'appuyer sur les cibles et les indicateurs des ODD pour l'élaboration de nouvelles initiatives afin de renforcer la sensibilisation et d'améliorer les normes relatives à l'égalité des sexes, aux jeunes et aux personnes handicapées.

9. La région a fait l'objet d'un nombre croissant d'initiatives visant à protéger l'environnement, à utiliser plus efficacement les ressources naturelles, à améliorer les politiques de gestion des déchets et à appliquer de nouvelles techniques dans des secteurs tels que l'eau ou l'agriculture. Cependant, ces initiatives demeurent limitées et sélectives et il faudrait adopter une approche plus systémique pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la région.

**Recommandation :** Favoriser : une approche plus complète de la protection de l'environnement, notamment à travers une meilleure compréhension de l'impact du changement climatique dans la région ; le transfert de technologies propres et renouvelables ; la mise en œuvre des politiques, législations et programmes de soutien appropriés ; la participation plus active des OSC et des AL à la planification et à l'évaluation de l'impact des initiatives environnementales.

10. La région n'a pas d'infrastructure solide de réseaux et de partenariats entre autorités locales et organisations de la société civile pour promouvoir les actions collectives. L'établissement de partenariats solides s'avère essentiel pour soutenir et accompagner les plateformes de dialogue avec la participation de tous les acteurs concernés, notamment les gouvernements, les OSC, les AL et le secteur privé.

**Recommandation :** Travailler ensemble pour renforcer le cadre des partenariats mondiaux et la coopération entre de multiples acteurs susceptibles d'instaurer progressivement davantage de consultations, de feuilles de route et de stratégies de meilleure qualité regroupant les idées et les ressources afin de traduire les discussions en actions concrètes.